

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



ÉTHIQUE ET DROIT

N° 507

LE SIGNALEMENT DES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES
CHEZ L'ADULTE :
RÉDACTION ET QUESTIONS ÉTHIQUES



www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°507 LE SIGNALEMENT DES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES CHEZ L'ADULTE : RÉDACTION ET QUESTIONS ÉTHIQUES

N° du stage	507 1 2024 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	2 jours	Dates	du 12/09/2024 au 13/09/2024
Prix	780,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmiers, cadres de santé, médecins exerçant en psychiatrie et amenés à faire des signalements.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis

INTERVENANTS

- Un(e) psychiatre.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître les caractéristiques des situations qui rendent légitimes une mesure de signalement.
- Savoir mettre en place un petit groupe pluriprofessionnel qui aura à rédiger la lettre de signalement.
- Savoir sécuriser un signalement avant sa rédaction puis assurer sa traçabilité et son suivi.
- Acquérir une méthodologie de rédaction de ces écrits, répondant aux exigences législatives et réglementaires, dans un cadre professionnel.

CONTENU

1. Les situations qui peuvent légitimer un rapport circonstancié puis une mesure de signalement. Les risques humains et juridiques à signaler des situations non justifiées et les risques à ne pas signaler.
2. La rédaction de la lettre de signalement et ses modalités : le ou les auteurs, le ou les destinataires, la description des faits et le recours à des documents annexes.

3. La sécurisation du signalement : la qualité de la documentation des faits, la concertation en réunion, la conformité à la loi, l'éthique, la traçabilité et le suivi.
4. Entraînement à la rédaction de signalements autour de trois situations cliniques (GAPP).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Réflexion interactive de groupe.
- L'analyse des pratiques de signalements s'effectue à partir de la méthode Groupe d'Analyse des Pratiques Pluriprofessionnelles.

ORIENTATION(S) DPC CORRESPONDANTE(S)

- **Médecin spécialisé en psychiatrie** : Orientation n°144 : Psychiatrie et justice : Évaluation et prise en charge des personnes faisant l'objet de soins sans consentement et psychiatrie médico-légale

N°507 LE SIGNALEMENT DES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES CHEZ L'ADULTE : RÉDACTION ET QUESTIONS ÉTHIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

**N°507 LE SIGNALEMENT DES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES CHEZ L'ADULTE :
RÉDACTION ET QUESTIONS ÉTHIQUES**

N° du stage	507 1 2024 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	2 jours	Dates	du 12/09/2024 au 13/09/2024
Prix	780,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE DPC

STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :
TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :
EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :
FONCTION :
EMAIL :
SERVICE : TÉL :
LIEU DE TRAVAIL :
RUE :
CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION